**L’institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI)**

**1ère Année socle commun**

**Département de Hygiène et sécurité industrielle (HSI)**

**Matière : Langue étrangère1 (Français) Assurée par Mme : Senouci Assia**

**Email : a.senoussi1977@gmail.com**

**TD4**

**Réponses**

1-Tous les titres relatifs à l’effet de serre.

2-La différence entre l’effet de serre naturel et additionnel : Le premier est un phénomène naturel qui entraine une élévation de la température dans l’atmosphère. Mais, si elle est affectée et par les activités chimiques dans sa composition chimique, il devient additionnel.

3-Les aérosols sont de fines particules en suspension dans l'air. Ils ont un effet refroidissant sur le système terre-atmosphère. Ces poussières en suspension absorbent et diffusent le rayonnement solaire dont une partie est renvoyée vers l'espace.

4-Les substituts lexicaux des aérosols : fines particules\_ Ces poussières.

Les substituts grammaticaux des aérosols : Ils\_ leur

5-L’atmosphère absorbe les deux tiers de l'énergie en provenance du soleil.

 On menace ce fragile équilibre. (L’effacement de l’agent)

 On a baptisé « effet de serre » ce phénomène par analogie avec la serre du jardinier. (L’effacement de l’agent et « par analogie » ce n’est pas un complément d’agent mais c’est un complément de moyen.)

 Ces poussières en suspension absorbent et diffusent le rayonnement solaire dont on renvoie une partie vers l’espace.

NB : On utilise des phrases à la forme passive avec l’effacement de l’agent qui expriment l’absence et l’objectivité de l’auteur.

6-Il s’agit d’un texte de type explicatif :

a-L ’utilisation de phrases de type déclaratif

b-1-L’absence de l’auteur exprimée par l’utilisation des phrases à la forme passive.

b-2-L’emploi du pronom indéfini « on ».

c-L ’emploi de procédés explicatifs comme la définition : «  L'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète »

d-L ’usage du présent de l’indicatif exprimant une vérité générale.